



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
27 juin 2017
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2263/2013^{*,**}

Communication présentée par : K. B. A.
Au nom de : L'auteur
État partie : Canada
Date de la communication : 30 juin 2013
Question(s) de fond : Expulsion vers le Pakistan

À sa réunion du 28 mars 2017, le Comité des droits de l'homme a décidé de cesser l'examen de la communication n° 2263/2013 car le conseil de l'auteur n'avait pas donné suite à la demande par laquelle le Comité l'invitait à soumettre des commentaires sur les observations formulées par l'État partie et on ignorait où se trouvait l'auteur.

* Adoptée par le Comité à sa 119^e session (6-29 mars 2017).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Yadh Ben Achour, Ilze Brands Kehris, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Christof Heyns, Yuji Iwasawa, Bamariam Koita, Marcia V. J. Kran, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Mauro Politi, José Manuel Santos Pais, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany et Margo Waterval.

